L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 27 MARS 1892.

Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon.
FÉNELON.

Il faut céder au Ciel et résister aux hommes.
J. JAUBERT.

Les hommes sont comme les décors : il faut les voir de loin.
ADOLPHE D'HOUDETOT.

C'est lorsqu'on est enrhumé qu'on voudrait manquer de *tour*.
EUGÈNE CHAVETTE.

La vertu tire sa gloire des persécutions—comme le drapeau, de ses lambeaux déchirés.
MISTRAL.

Les vieilles amitiés sont les dernières fleurs de la vie : heureux qui les cueille.
MME A. COUPEY.

Il ne faut que se prêter aux choses qui plaisent ; qu'on s'y donne, on se prépare des regrets.
MME DE LAMBERT.

La sottise que nous aurions faite est celle que nous pardonnons le moins à autrui
PAUL FÉVAL.

Le cœur est un "lest" que jettent, vite, les conquérants de tout ordre qui veulent monter très haut.
NADEJA.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître.
BONAPARTE.

Il est doux de revoir, le sourire aux lèvres, les lieux où l'on a souffert
CHATEAUBRIAND.

Mlle X.... est appelée en témoignage, à la police correctionnelle.

—Quel âge avez-vous, mademoiselle ? lui demande le président.

—Je compte vingt-cinq printemps, répond Mlle X.... en minaudant.

—Alors, réplique le président, veuillez me dire combien vous n'en comptez pas ?

Pour faire suite au Dictionnaire de l'Académie :

CHAUMIÈRE—Pauvre *mais honnête !*

En cour d'assises :

—Deux témoins constatent que vous avez jeté votre femme sur les rails au moment où le train passait à toute vapeur.

—C'est vrai, mon président.... Je lui expliquais quelque chose, mais elle avait la tête très dure, et comme elle ne comprenait pas, j'ai voulu la mettre sur la voie.

Avis.

$3,400 00
Nouvelle-Orléans, 26 mars 1892.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 46 55 66, Classe 169, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Mille Quatre Cents Piastres, le mercredi, 23 mars 1892 ; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous au bureau de P. Gonzales, coin des rues Enghien et Dauphine, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.
MLLE M. G. BURTON.
Encoignure des rues Lesseps et Girod.
27 mars—1f

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

MME JACOB, 17 Baronne. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 sem

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—1f

DEMANDES.

Demande—Une femme blanche et une petite fille, pour le ménage et la cuisine S'adresser 414 Ursulines. 27 mars—1f

UN restaurateur de premier ordre ; un ayant un petit capital préféré. Hôtel Washington Milneburg. 27 mars—1f

ON demande—Un bon cuisinier français américain, un garçon de premier ordre, un bon cafetier. S'adresser Hôtel Washington, Milneburg. 27 mars—1f

ON demande—Une domestique de maison de premier ordre et en même temps bonne d'enfants. Doit parler l'anglais. S'adresser au No 288 rue du Camp. 25mars ven et dim

A VENDRE.

A VENDRE—Une laiterie complète de première classe. Conditions raisonnables. W. J. C. 488 Esplanade. 27 mars—1f

A VENDRE—Jardiniers et laitiers : Un carré d'ilet avec bâtisse, dans le Troisième District. S'adresser 60 rue Toulouse. 25 mars—3f

A LOUER.

A LOUER. Une maison à trois étages rue Bayou 213 près Tremé. S'adresser coin Bourbon et Hôpital à la grocerie. 27 mars—7f

A LOUER—Une résidence haute, avec jardin à arbres, etc., rue Dumaine, 464. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur. 26 mars—3f

Jolies chambres meublées à louer au premier, No 211 rue du Canal. 22 mars—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. R. May

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33.774—Division B.—Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. R. May, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 mars—27 31—avril 5

Succession de Jean Donneys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33.160—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Marie Donneys, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 mars—22 27 31

Succession de T. J. McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32.362—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme T. J. McCarthy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 mars—20 25 29

Succession de Mme Maria Wiederecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35.285—Division E—Attendu que Peter Waldman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria Wiederecht, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17 mars—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres suivants, à savoir :—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34.313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'alors existé entre eux ; que la demanderesse Pauline Frank ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées, que la demanderesse ait en plus un jugement reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 33.772 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais à être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dollhopf dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivie soit renvoyée sans préjudice et aux frais de la Cour, 3 des frais.
Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892
F. A. MONROE Juge.
En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent-quatre-vingt-douze.
TH. BUISSON, Député Greffier.
13 mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 MARS—CLASSE No 12?
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
48	5	34	69	57	7	36	64	4	19	77	44	34	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 26 mars 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui tous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...$300,000, soit		$300,000
1 Lot de..	100,000, ...	100,000
1 Lot de..	50,000, ...	50,000
1 Lot de..	25,000, ...	25,000
2 Lots de..	10,000, ...	20,000
5 Lots de..	5,000, ...	25,000
25 Lots de..	1,000, ...	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300, ...	60,000
500 Lots de..	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit......	$50,000
100 Lots de...$300, ...	30,000
100 Lots de...$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit......	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance du lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix, No 17 rue Prytanée, près Clio.

Succession d'Edouard Villa.

No 6,646.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau No 164 rue Commune, il sera vendu LUNDI, le 27 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 mars 1892, Dossier No 6,646, pour le compte de la susdite succession—

La résidence en briques, bien bâtie, à deux étages, No 17 rue Prytania, dans l'ilet borné par les rue Prytania, St-Charles, Calliope et Clio, ayant corridor, gaz dans toute la maison, salons, salles à manger, cuisines, etc., à peu près six chambres à coucher, grande cour sur le côté, terrain mesurant 50 pieds 10 pouces de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur, ayant une allée de 15 pieds de largeur en commun au dit lot et autres.

Conditions—Comptant.—Les taxes de 1892 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent comptant seront requis à l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant B. F. Choate, notaire.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de résidences, Propriété à double corps de logis,
—ET—
Sites de choix pour bâtir dans les Premier et Deuxième Districts.

Toute une rangée de bâtisses et de terrains pour bâtir,
Rue Carondelet, coin Nord-Ouest de la rue Erato.

Bâtisses double à deux étages,
Nos 362 et 362 1/2 rue Baronne.

Terrain vague sur la rue Tchoupitoulas,
—ET LE—

Cottage résidence élevé sur le Chemin du Bayou, coin Nord-Ouest de la rue Robertson, avec sites convenables pour bâtir attenant sur la rue Robertson.

Succession de Francis Pena.

No 34,598—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, Encanteur, Bureau No 164, rue Commune, SAMEDI, 30 avril 1892, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, Dossier No 34,598, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu—

I. Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 239, borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, façade à la rue Carondelet et formant l'encoignure de la rue Erato. Le dit lot mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 91 pieds de profondeur et façade rue Erato, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de 9 pieds de largeur et face à la rue Erato.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée et loué à raison de $— par mois

II. Un certain lot de terre attenant à la propriété premièrement décrite, situé rue Carondelet et connu comme lot No 2. Le dit lot mesure 31 pieds 1 pouce face à la rue Carondelet sur une profondeur de 91 pieds, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Erato. Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages, 6 chambres avec grates, sous un loyer de $— par mois

III. Un certain lot de terre touchant à la seconde propriété décrite, situé rue Carondelet et connu comme lot No 3. Le dit lot mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Carondelet sur 91 pieds de profondeur entre lignes parallèles avec l'usage de la dite allée commune, faisant face à la rue Erato.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double à deux étages en bois, 6 chambres de chaque côté, louée à raison de $— par mois.

IV. Un Cinquième, plus ou moins, dans un certain lot de terre dans le même carré que celui ci-dessus, adjacent au lot No 4, et connu comme lot No 5 mesurant 27 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur sur la ligne du côté du lot No 4 de 91 pieds de là, à angles droits, de 5 pieds 9 pouces et 7 lignes de là à angles droits de 18 pieds, de là encore à angles droits de 6 pieds 9 pouces 7 lignes, de là, à une autre profondeur de 52 pieds 10 pouces, sur ligne profondeur faisant face à Pecan alley, 28 pieds de largeur dans le fond sur la ligne vers la rue Clio et adjacente au lot No 6 de 191 pieds 10 pouces, avec l'usage de la dite allée commune ouvrant sur la rue Erato.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, occupée comme résidence et atelier de forgeron, rapportant un loyer de $— par mois.

V. Un certain lot de terre touchant à la propriété décrite en dernier lieu, situé sur la rue Carondelet et connu comme lot No 6. Le dit lot mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Carondelet sur 191 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage.

VI. Un certain lot de terre touchant à la propriété décrite en dernier lieu, situé sur la rue Carondelet, et connu comme lot No 7. Le dit lot mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur une ligne de côté du lot No 6 de 191 pieds, 27 pieds 0 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clio de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes à angles droits, 2 pieds, une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence à un étage loué $— par mois.

VII. Tous les droits et intérêts qui peuvent appartenir à la dite succession de Francis Pena, par prescription ou possession indéniable pendant 30 ans, dans un certain morceau ou portion de terre, touchant à la propriété décrite en dernier lieu, faisant face et mesurant 2 pieds rue Carondelet, sur une largeur sur la ligne de côté du lot No 7, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec une profondeur de 22 pieds 4 pouces dans le fond, sur une profondeur d'à peu près 129 pieds 4 pouces 3 lignes plus ou moins, vers la rue Clio et touchant à la propriété de Gabriel Brown.

Le tout d'après un croquis de D. M. Brosnan, député voyer de la ville daté le 19 mars 1892.

Le tout des propriétés ci-dessus décrites ayant été acquises par feu Francis Pena, de Mme Gertrude Pena, veuve de feu Francis Laurent Lantaler, d'après un acte de vente passé pardevant Octave de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 21me jour de mai 1860.

VIII. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le faubourg Lacourse, Premier District de cette ville formant le lot No 8 dans l'ilet No 95 sur le plan original du dit faubourg et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato et Dryades. Le dit lot a été acquis par feu Francis Pena du Dr William H. Wood, le vingt unième jour de mai 1859, pardevant Octave de Armas, anciennement notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages, retirée de la rue, et connue comme les Nos 362 et 362 1/2 de la rue Baronne, contenant 7 chambres de chaque côté, et louée à raison de $— par mois

IX. Un lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St Thomas, Ste-Thérèse et Bellechasse, dans le carré No 74. Le dit lot est désigné comme lot No 8 et mesure 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 120 pieds de profondeur.

X. Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Esplanade et Claiborne et le Chemin du Bayou, formant l'encoignure nord-ouest de la rue Robertson et du Chemin du Bayou, et mesurant en mesure américaine 99 pieds face au dit Chemin du Bayou sur une profondeur, sur la ligne vers la rue Claiborne, de 139 pieds 11 pouces 4 lignes et 142 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Robertson, et connu comme lot No 1. Les améliorations comprennent une résidence cottage élevée, avec un large couloir au centre, salons spacieux, salle à manger et chambres à coucher, larges balcons, bâtisse à deux étages dans le fond, arbres à ombrage, etc.

XI. Un certain lot de terre, connu comme lot No 2 faisant face à la rue Robertson, attenant à ce dernier dans le même ilet que le lot No 1, et attenant à ce dernier dans le fond, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 74 pieds 4 pouces, sur la ligne à l'arrière du lot No 1, 30 pieds 5 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une autre profondeur de 68 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 3.

XII. Un certain lot de terre connu comme lot No 3, faisant face à la rue Robertson, dans le même carré que le lot No 2 et adjacent à ce dernier mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson par une profondeur de 68 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 2, 30 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur à l'arrière, et une autre profondeur de 62 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté de la prolongation de la rue Quartier la dite prolongation est représentée comme lot No 4 sur un croquis mentionné plus loin.

XIII. Un certain lot de terre connu comme lot No 4, faisant face à la rue Robertson et dans le même ilet que les lots ci-dessus décrits, et mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 52 pieds 3 pouces sur la ligne de côté du dit lot No 4 ou la prolongation de la rue Quartier, 33 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond, sur une autre profondeur de 46 pieds 8 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Esplanade. Le tout d'après un croquis de D. M. Brosnan, député voyer de la ville, en date du 14 mars 1892, le tout des dites propriétés ayant été acquises par feu Francis Pena, de Mlle Adeline Davis pardevant Emile Jarreau, anciennement notaire en cette ville, le 21 avril 1858.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en billets garantis par privilège du vendeur et hypothèque portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; les acquéreurs assureront les propriétés pour le montant de la portion du crédit et transféreront les polices, eux payant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et tous autres sécurités et clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes d'Etat, de Ville et de Levée, dues et exigibles en 1892, au-dessus du prix d'adjudication.

Actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, Notaire public, 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
24 mars—24 26—avril 2 9 16 23 30

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
L. DERMIGNY,
126 West 25th street, New York.
Dépôt général de journaux français.
Même prix qu'en France.

Le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne*, 1 cent le No; leurs *Suppléments* illustrés, la *Mode Nationale* illustrée, 2 cents le No; le *Journal illustré*, la *Vie Populaire*, le *Petit Journal pour rire*, 3 cents le No; le *Journal Amusant*, 9 cents le No, etc., etc.—Envoi par la poste affranchissement en plus.
Remise aux marchands.
La librairie se charge de procurer à ses clients tous livres ou publications françaises.
9 août Dim

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec terrains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud ouest des rues des Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples à un et deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâti, à deux corps de logis.

Nos 234 et 234 1/2 et 236 et 236 1/2 rue Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.

La jolie résidence en bois nouvellement bâtie, No 250 rue Champs-Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Melss et als.
—VS.—
Les mineurs Olivier Melss et James Henry Melling et Louis Melss Melling.

Nos 34,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 février 1892 et signé le 9 mars 1892 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir:

1° La jolie et splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur, bâtie retirée de la rue sur rez-de-chaussée en briques élevé, avec de larges galeries de façade avec de belles corniches, large corridor au centre, salons doubles, vastes chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, cuisine, chambres pour domestiques, grande mansarde bien finie ayant corridor, 4 chambres, cabinet, etc., écurie, dépendance et 3 grandes cuves et 7 hydrants fournissant une grande quantité d'eau pour l'usage du jardin et les domestiques ; la résidence est située dans le centre d'un joli jardin, bien arrangé, quantité de grands et ombrageux arbres, arbustes, plantes, fleurs, des allées en pierre et en Shillinger. Le terrain est spacieux, ayant une large façade de plus de 152 pieds sur l'avenue Esplanade, s'étendant au travers à la rue Kerlerec dans le fond et aussi une ouverture sur la rue Roman et sont décrits comme suit, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Roman, Kerlerec et Prieur, désigné par la lettre D, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, député voyer de ville le 21me jour d'avril 1876, et annexé pour référence à un acte de vente par H. C. Millaudon à Mme Alexandrie Honold, passé pardevant G. Le Gardeur, notaire, le 15me jour de mai 1876, conformément au dit plan. Le dit lot de terre mesure comme suit, à savoir : commençant à une distance de 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de l'encoignure des rues Roman et Esplanade, le dit lot "D" a une première profondeur de 128 pieds et 8 pouces puis en venant à un angle droit vers la rue Roman, le dit lot mesure 62 pieds 11 pouces et 3 lignes sur une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Roman, puis tournant à un angle droit vers la rue Kerlerec, le dit lot mesure 31 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, puis s'étendant en angle droit, sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Roman et s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 132 pieds puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Kerlerec, le dit lot a une seconde profondeur de 158 pieds 7 pouces et 5 lignes, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 45 pieds et 2 pouces de face à la rue Kerlerec, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Esplanade et perpendiculaire à la dite rue Kerlerec le dit lot mesure 180 pieds puis s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 36 pieds et 2 pouces, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Esplanade, le dit lot mesure 135 pieds 11 pouces et 7 lignes, puis s'étendant à un angle droit vers la rue Roman, sur une ligne s'étendant au point de commencement, le dit lot mesure 152 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade, situé sur une des plus pittoresques portions de cette splendide avenue Esplanade son spacieux et joli terrain bien embelli avec plusieurs des plus grands et forts arbres, rendent cette jolie propriété des plus désirables pour résidence, le voisinage immédiat est des plus choisis et à une distance respectable du centre des affaires et des amusements, etc.

2° Le joli magasin en briques, spacieux et bien situé, No 95 rue Decatur entre St Louis et Conti, avec grand hangar de face, installé pour les besoins des affaires d'une grande maison de confiserie et boulangerie, qui s'y trouvent. Le tout est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée ou Decatur, Chartres, St Louis et Conti, lequel dit lot mesure, au pied français, 28 pieds de face à la rue Vieille Levée ou Decatur, lequel 28 pieds 10 pieds sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Jean Lena sur le côté de la rue St-Louis ayant une profondeur de 196 pieds, et l'autre 18 pieds de la dite façade sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Musson ayant une profondeur de 218 pieds le tout conformément à un plan fait par Joseph Pilié en date du 28 août 1818, annexé à un acte passé pardevant Christoval de Armas, ancien notaire en cette ville, le 17me jour de janvier 1819 : Le dit lot de terre est ainsi décrit au pied américain mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Vieille Levée ou Decatur 232 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne du côté vers la rue Conti, 210 pieds 3 pouces sur une première profondeur sur la ligne du côté vers la rue St-Louis à laquelle profondeur la dite ligne de côté se forme à un angle droit 10 pieds 10 pouces et s'étendant parallèlement avec la rue Decatur vers la rue Conti, puis à partir de la dite ligne de côté s'ouvre et s'étend 22 pieds 2 pouces à la ligne du fond au dit lot qui mesure sur la dite ligne du fond 19 pieds 9 pouces de largeur, le tout conformément au plan fait par Arthur de Armas, voyer déposé pour référence à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville.

Cette jolie propriété de commerce est exceptionnellement bien située pour les affaires, étant près de chemins de fer, du port et des grands établissements, maintenant occupée par J. J. Reiss & Co., comme une boulangerie et confiserie en gros.

3° L'élégante résidence élevée, en bois, à un étage et mansarde, avec terrains spacieux et bien arrangés, coin sud-ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de cottages simples, résidence à deux étages et grande écurie dans le fond, courant sur l'encoignure sud-ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, le tout étant décrit comme suit, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré, anciennement Girod, et Robertson, anciennement St Jean-Baptiste, mesurant 128 pieds de face à la rue Champs Elysées, la même façade rue Français sur une profondeur de 310 pieds et face à la rue Robertson et entre lignes parallèles et s'étendant à la rue Champs Elysées.

Les améliorations sont très vastes et comprennent, premièrement, la jolie résidence en bois, couverte en ardoises, coin sud ouest des Champs Elysées et la rue Robertson, bâtie retirée de la banquette et des lignes du terrain par un spacieux et bien orné jardin entouré d'un élégant entourage en fer, arrangé avec des allées, des pelouses, des statues, porcelaines et planté d'arbres, une treille, plantes rares, plusieurs beaux pacaniers de rapport, environ trente orangers mûriers, pêchers, figuiers, pruniers, etc. La résidence est bâtie sur un sous-bassement en briques de 10 pieds de hauteur, entourée d'une galerie au rez-de-chaussée et sur les ailes de chaque côté, et divisée en un grand salle avec octogon et salle à manger, les deux artistiquement arrangées ; ornées de jolis moulures, plusieurs chambres à coucher confortables, de salles de bains et des chambres de domestique, une cuisine à deux étages et deux grands chambres tapissées, cinq cabinets au-dessus. De plus, une maison de jardinier et un bâtiment détaché avec deux chambres.

Et, secondement un lot de construction comprenant un cottage en bois, coin des rues des Français et Robertson, ayant une galerie de façade 4 chambres derrière, 2 chambres au-dessus de la cuisine, une cour de derrière, etc.

Deux autres cottages en bois de chacun trois chambres, une allée de côté et une citerne dans la cour de derrière. Une résidence à deux étages, en bois, avec 4 chambres, une citerne, une allée, une cour de derrière et une grande écurie avec une porte cochère et cour. Cette propriété offre une occasion d'acheter une résidence extrêmement confortable avec des dépendances d'un bon rapport, et un lot de terre des mieux assortis d'une façon peu ordinaire.

4° Ces modernes résidences nouvellement bâties, très attrayantes, dites Queen Ann Cottage Dwellings, Nos 234, 234 1/2, 236 et 236 1/2, rue des Champs Elysées, entre les rues Robertson et Villeré, en arrière du trottoir, ayant chacune galerie de face, salons, salles à manger, chambres à coucher, chambre à bain, lieux d'aisances en porcelaine, cuisine, un jardin de façade, une cour derrière et des allées pavées en Schillinger. Les chambres sont toutes joliment décorées ; le gaz et l'eau sont installés dans chacune des résidences. Les lots ainsi décrits sont les suivants : Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), désignés par les numéros 5 et 6 sur un plan dessiné par Rillieux & Co., voyers, le 8 mars 1836, et mesurant, chacun, conformément au dit plan, 27 pieds 4 pouces de façade sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et aussi ;

Un autre certain terrain dans les mêmes district et carré susdits, et contigu aux terrains ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 7 sur le dit plan dressé par Rillieux & Co., voyers, le 8 mars 1836. Le dit terrain mesure, au pied anglais, 27 pieds 10 pouces de façade sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est formé d'une partie du terrain No 73 dans le carré No 15, sur le plan original du faubourg Marigny ; les mesures ci-dessus étant toutes plus ou moins. Ces cottages modernes de choix sont bâtis avec goût et ont tous les agréments modernes ; sont sains à l'extérieur et sont toujours loués ; ils rendent dans le moment, ensemble, $768 par an. Ils sont également désirables comme résidence ou comme placement d'argent rémunérateur.

5° La belle maison de résidence à deux étages en bois, avec toiture à mansarde, No 250 rue des Champs Elysées, coin S. E. de la rue Robertson, bâtie sur des fondations en briques élevées, galeries devant et derrière, corridors au premier et au bas, salons doubles, deux chambres, salle à manger, cuisine et chambre à bain dans l'octogone, premier étage et galerie devant; trois grandes chambres à coucher en haut, citerne dépendances, et une ... de tuyaux pour l'eau ... dans la cuisine et dans la chambre à bain. Les terrains sont décrits comme suit, savoir :

Premièrement, un certain terrain situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Robertson, ci-devant St-Jean-Baptiste, Français, Champs-Elysées et Claiborne, désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, sous-voyer, en date du 27 avril 1869 et enregistré au greffe de l'ancienne cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Le dit terrain forme le coin des rues Champs-Elysées et Robertson, et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue des Champs Elysées sur une profondeur entre lignes parallèles, de 100 pieds ; et se condamne une autre certaine partie de terrain située dans la nouvelle banlieue Marigny, dans le troisième district de cette ville, le dit terrain étant désigné par le No 3 dans le carré No 14, compris avec la rue Robertson, et devant St-Jean-Baptiste, Champs-Elysées, Français, Claiborne et devant St Orléans et la dite partie du dit terrain mesurant au pied américain, 36 pieds, 7 pouces de façade rue Robertson, sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis Surgi, voyer, le 12 mars 1836 et déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, ancien notaire de cette ville, comme plan No 19. Cette belle et commode résidence a un élégant extérieur ; les chambres étant longues et ayant des arrangements élevés et de larges ouvertures : c'est une des propriétés les meilleures de cette vaste avenue. Une ligne double de chemin de fer rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste s'il en est, à crédit de un et deux ans pour des billets divisés en coupons portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à leur paiement, garantis par lien du vendeur, privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité ; ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurance et le transfert des polices d'assurance devra s'effectuer sur les améliorations, et la dite propriété pour le montant des billets détenus par le vendeur ou tout autre personne, comprenant intérêt et dépens, et autres clauses de sécurité : le pacte de non aliénando et s'obligation de l'acquéreur de payer en sus du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'Etat de 1892 sur la propriété vendue et paiera 10 0/0 comptant du prix de l'adjudication au moment de la vente à antd d'assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.
12 mars—12, 19, 27—avril 2 9 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic d'un Cottage-Résidence confortable.

No 158 Grande Route St-Jean.

Avec des lots vacants adjacents.
—ET—
Deux morceaux de terre comptigus de valeur.

A la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.

A l'enchère publique.

Dans l'affaire de Carlos Madueli vs ses créanciers.

No 34,204.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir—

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations s'y trouvant, désignée d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, daté Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1875, par la lettre A et No 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington, par une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 67 pieds 10 pouces sur l'autre et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, joignant en partie le lot No 7. Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la route St Jean, 68 pieds 10 pouces de profondeur, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes dans le fond sur un côté, et 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Le tout en accord avec le susdit croquis de J. A. d'Hémécourt, annexé à l'inventaire de la succession de Pierre Pierre, pris par John L. Laroche notaire public, le 9 novembre 1875

Les améliorations comprennent une résidence cottage confortable en bois, avec une bâtisse détachée dans le fond contenant galeries sur le côté et derrière, 3 chambres et 3 cabinets dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, écuries et remises, porte cochère, jardin dans le fond avec des allées pavées plantées d'orangers et d'autres arbres fruitiers, d'arbustes, de rosiers et des fleurs rares. Elle est connue comme le No 158 Grande Route St Jean et est louée à raison de $21? par an ; le char passe en face et sur la ligne de l'Esplanade, et est à proximité de la nouvelle école McDonogh

2° Trois certains lots de terre avec toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district et dans le même ilet, deux desquels lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan de Jounot daté le 21 mars 1837, déposé comme plan No 29 du Livre des Plans, dans le bureau de H. Pedesclaux, ancien notaire de cette ville, d'après lequel plan les dits deux lots mesurent comme suit : Lot No 3 22 pieds 7 pouces de face à la rue Washington, 46 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus près du Bayou St-Jean, 56 pieds 7 pouces sur l'autre ligne et 25 pieds à la rivière. Et le lot No 4 a 22 pieds 7 pouces de face à la rue Washington, 56 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne et devant le dit lot No 3, 67 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 25 pieds sur la ligne du fond. Et le tiers des dits trois lots mesure, plus ou moins, (mesure française) 50 pieds de face à la Grande Route St Jean, 87 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée du Bayou St Jean, 92 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté et 56 pieds dans le fond, étant composé de deux lots de terre désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan de B. Bringier, ancien voyer général daté le 24 septembre 1854, et annexé à un acte du 4 octobre suivant pardevant le dit H. Pedesclaux ancien notaire.

3° Deux certains morceaux de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., situés dans la paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à la jonction du Bayou St Jean et du Chemin de la Métairie, et désignés sur deux plans faits par Lanusse, voyer de la ville, le 18 septembre 1813, et annexé à un acte passé pardevant Pierre Pedesclaux, ancien notaire en cette ville, le 13 octobre 1813, et l'autre à un acte passé pardevant H. Pedesclaux, ancien notaire public, le 12 janvier 1819.

Un morceau de terre formant le coin du Chemin du Bayou et du Chemin de la Métairie et compris par les lettres L, A, B, C, H, J et K sur les dits plans, et mesurant 96 pieds de face au Chemin du Bayou de L à A, 2 arpents 18 toises 3 pieds de profondeur de A à B, 24 pieds de face au Chemin de la Métairie de L à K ; 3 arpents 3 pieds 6 pouces de profondeur de K à J, et s'étendant d'une plus grande profondeur de B sur un côté, et J sur l'autre, vers Sud 3° 30' Est à la digue de la plantation appartenant anciennement à J. B. McCarty, dans le fond laquelle dite ligne est à 14 arpents de distance de face sur le Chemin de la Métairie.

Et l'autre morceau, contigu au ci-dessus, est inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façade sur le dit chemin du bayou, s'étendant en profondeur entre 127 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents 18 toises 2 pieds, le dit morceau mesurant alors, par l'extension de la ligne opposée dans une direction oblique de F à E et ensuite s'étendant de E d'un côté et B de l'autre, entre lignes parallèles, en un trois quarts (1 3/4) arpents de distance, allant sud 2° 30' est à la ligne de la plantation Macarty à l'arrière

Les améliorations comprennent un cottage en bois, contenant galerie de façade et trois chambres, écurie, etc. Le terrain est élevé et cultivé en un jardin potager, près du Lower City Park, à proximité des chars de la rue Esplanade.

Termes et Conditions—Pour la propriété premièrement décrite—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de la vente, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites—un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de l'adjudication, des dépôts de 10 pour cent comptant seront requis dans toutes les ventes pour assurer le lien des conditions ci-dessus.

Actes de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

Rapport de la situation de la Banque Nationa'e Mutuelle
A la Nouvelle-Orléans,

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Billets et bills escomptés......$496,601 02		
Traites sur demande...	237,514 67 —	$734,115 69
Bons des E.-U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Biens fonciers, meubles et installations		44,889 18
Dû par d'autres banques et banquiers	$ 93 496 50	
Chèques sur le Comptoir d'Echange	120,433 48	
Monnaie courante et Espèce	135,906 28 —	349 836 90
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		20,000 00
Profits indivis		4 539 89
Circulation		44,100 00
Dividendes non-payés	$569 00	
Dépôts individuels	730,700 04	
Dû à d'autres banques et banquiers	38,283 84 —	769,551 88
Billets et bills réescomptés		163,000 00
		$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
L. C. FALLON, Président,
LLOYD R. COLEMAN, Vice-Président.
1er janv—

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, ...

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif
—D'UN FORT LOT DE—

Voitures, Barouches, Buggies avec Tops, Jumpers, Wagons à Ressorts, Matériel pour Voitures, Outils, Aussi le contenu d'une Forge, etc., et un Cheval.

Mme W. C. Spath versus son Mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,318.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 5 avril 1892, aux heures et places ci-dessous désignées, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 95 North Rampart St., à 10 heures A. M.

Tout le contenu du dit local comprenant Voitures, etc., et le contenu d'une Forge, etc.

Au local Nos 118, 120 et 122 North Basin St., à 1 heure P. M.

Tout le contenu du dit local comprenant Voitures, Wagons, etc.
Aussi un Cheval.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
25 mars—25 29—avril 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25 17?.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato (anciennement Mellcorte), Constance, Annonciation et Gaiennie, (anciennement Bartholomew) mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Erato, deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance cent quatre-vingt-sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds de deux pouces et cinq lignes dans le fond.

2° La moitié indivise ou moitié d'une certaine pièce ou portion de terre désignée comme lot No cinq de l'ilet No quinze sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 20 février 1829 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville, situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, et à dite portion de terre mesurant au pied américain soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Erato soixante-dix pieds cinq pouces sur une ligne oblique dans le fond sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Constance et de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Erato, soixante-six pieds un pouce de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre vingt neuf pieds huit pouces sur le côté le plus près de la rue Annonciation et de deux cent dix-sept pieds six pouces sur l'autre côté, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans
23 mars—23—avril 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'ilet, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION.

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $135 par mois.

(L'acquéreur cependant ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire annuler).

Mme Sylvanie M. Denègre vs Mme M. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,2??—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St Charles, et désigné par le No trois sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1837 déposé au bureau de B. Marks, ex-notaire en cette ville, le 14 février 1837

Le dit lot mesure mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante deux pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot No Deux et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquise par la défenderesse par achat de Wm Phelps d'après un acte pardevant S. Magner ex-notaire le 12 avril 1866 (Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 464.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
14 mars—14 21 28 avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Chapsky, Hudovic Dessenal et Frederick Bertrand, subrogées, vs. Joseph Raymond et Samuel Henderson, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22 977—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 4 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Raymond dans le St Mary's Wholesale Fruit and Vegetable Market Company, Limited.

2° Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Raymond dans l'affaire de Joseph Raymond vs Joseph M Bilgery, Jr. tuteur et al., No 11 612 du dossier de la Cour de Circuit des Etats Unis.

3° Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Raymond dans l'affaire de Joseph Raymond vs John Lange, No 12 014 du dossier de la Cour de Circuit des Etats Unis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 28 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour obtenir une grande propriété commerciale de valeur, mesurant 255 pieds, 9 pouces, 2 lignes de face à la rue Market, 159 pieds, 10 pouces, 1 ligne de face aux rues Tchoupitoulas et Religieuse, 235 pieds, 9 pouces, 2 lignes sur la ligne de côté de la rue St-James, avec les bâtisses et améliorations, etc., connue anciennement comme

Branch Cotton Press ou Branch Warehouse.

Ensemble avec toutes les machines, etc.

Sur des termes de crédit.

Dans l'affaire de Mme George Denègre vs. Electric Traction and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34 952 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, ayant été érigée la dessus, les bâtisses connues sous le nom de "Branch Cotton Press ou Branch Warehouse", situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St James. La dite portion de terre comprend la moitié du dit ilet et mesure deux cent cinquante cinq pieds, neuf pouces et 2 lignes de face à la dite rue Market, cent cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue St-James ; le tout d'après un plan dressé par James Gallier, architecte, daté le 5 février 1843, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville.

Acquise par les défendeurs par achat de Wm. Lynd, Sr., d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17 juillet 1889, le titre enregistré au bureau des Aliénations, dans le livre 128, fol. 983.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant une somme suffisante pour payer et satisfaire la réclamation des plaignants, dans la somme de cinq mille piastres ($5,000), ensemble avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1889 sur $2,500, et 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1891 sur $2,500, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour honoraires d'avocat, $4.00 frais pour copie de l'acte et les frais et charges de procès et vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement en capital et intérêt de deux billets à ordre faits et souscrits à cet effet au nom du dit Electric Traction & Manufacturing Co. par William Bohan, son président, et Edward T. Manning, son secrétaire, pour $2,500 chacun, tirés à l'ordre de la dite compagnie et endossés par ses dits officiers datés le 17 juillet 1889, et payables respectivement à trois et quatre ans de leurs dates, avec 6 0/0 d'intérêt par an de leurs dates jusqu'à paiement. Le dit acquéreur assumera aussi l'hypothèque garantissant le paiement des dits billets résultant de l'acte passé par Wm Lynd, Sr., au Electric Traction & Manufacturing Co, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 17 juillet 1889.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7 14 21 28 avril 4 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Nicholas Linden.

No 34,530—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune — SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les 5/32 d'intérêt indivis de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre (4) lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 152 borné par les rues Jersey, Peniston, Laurel et Général Taylor, désigné comme lots 14, 15, 16 et 17 du dit ilet sur un plan du faubourg St Joseph déposé en l'étude de James Graham, notaire, comme plan No 140; les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 17 forme l'encoignure des rues Jersey et Peniston et mesure 29 pieds 4 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur et de face à la rue Peniston de 110 pieds.

2° Les améliorations consistent en une résidence cabane ou hut) de pêcheurs dans la paroisse Livingston sur le bord du lac Maurepas dans cet Etat.

Conditions, comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 25 0/0 comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 26—2 9 16 23 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce superbe site pour bâtir coin des rues Félicité et Chesnut, près du Parc Colisée,

Dans une des sections les plus choisies du district des Jardins.

Succession de John McGinty.

No 28,938—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans la succession ci-dessus la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Ce splendide terrain, au coin des rues Félicité et Chestnut, consistant en trois jolis lots de terre contigus, décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Chemin Félicité, Ste Marie et Colisée, mesurant 90 pieds 3 pouces de face au Chemin Félicité, sur une profondeur et face à la rue Chestnut de 129 pieds 1 pouce et 2 lignes et 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colisée et 90 pieds 2 pouces 5 lignes de largeur dans le fond vers la rue Ste Marie. Le tout conformément au plan fait par Edgar Pilié en date du 26 février 1892, la façade des dits lots est entourée d'une jolie barrière, le terrain est élevé et bien drainé, et il y a très peu de terrain supérieur comme emplacement, se trouvant entourés par très belles résidences et de très jolis terrains et habités par des citoyens des plus respectables à proximité du Parc Colisée, des chemins de fer urbains, le centre de la ville pour les amusements, la rendent excessivement attrayante pour ceux qui recherchent un terrain pour une résidence élégante

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un ou deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant James J. Woulfe, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 26—avril 2 9 16 23

PAR VINCENT & CO.

VENTE DE SYNDIC A CRÉDIT.

Grand stock de marchandises sèches, notions jouets, etc., de Henry H. Gautreaux, insolvable.

PAR VINCENT & CO. Il sera vendu LUNDI 4 avril à 11 heures A. M., au No 257 rue Royale, coin Ursulines en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 22 mars 1892, dans l'affaire de l'insolvable H. E. Gautreaux vs ses créanciers, No 34 733

Tout le contenu du magasin de marchandises sèches, notions, lingeries et articles de fantaisie de H. E. Gautreaux, insolvable, consistant d'étoffes à robes, calicots, draps coton écru, ri... draps, velours damassés, nappes damask, bobinets, bonneterie, jouets, etc.

Conditions pour le crédit sur les marchandises ci-dessus. Pour toutes sommes au-dessous de $200, comptant au-dessus de $200, 60 jours de crédit et au-dessus de $500, 90 jours de crédit avec billets approuvés et endossés à la satisfaction des vendeurs.

—Aussi—

Un certificat de souscription de la New Orleans Co-Operative Banking Co., en date du 3 septembre 1891, pour cinq (5) actions du fonds capital de la dite banque de la valeur de $25 chacune.

Un cheval et wagon.

Comptes à recouvrer dus à l'insolvable par divers créanciers.

Un certain lot de meubles.

—Et—

Le bail non expiré ou droit d'occupation du magasin coin des rues Royale et Ursulines, expirant le 30me jour de septembre 1892.

Conditions des effets ci-dessus—Comptant.
26 mars—26 29 avril 4

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de Cottages simples et doubles

productifs et résidence à deux étages, dans les Premier et Quatrième Districts.

Succession de John J. Hoppe vs Gus Heck, exécuteur testamentaire.

No 33 473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon. A. Voorhies juge de la Cour Civile, Division E, rendu le 2 mars 1892 et signé le 10 mars 1892 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° **Le joli cottage simple en bois**, No 52 Troisième dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton. Il est bâti à distance de la rue et a ample espace pour un gazon, un jardin, et a corridor, 5 chambres, ouvert, citerne, etc. Le terrain est désigné par le No 6 du carré 10 sur un plan de B. Buisson voyer, en date du 28 mai 1841, et mesure 31 pieds de façade rue Troisième, sur 120 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Une bonne maison comme demeure ou placement d'argent.

2° **Le joli cottage double en bois** Nos 54 et 56 rue Troisième dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton, ayant galerie, allée, 5 chambres et auvent de chaque côté ainsi que citerne. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 1er février 1843, et mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Troisième, sur 127 pieds de profondeur.

Ces maisons sont près de Clay Square et des lignes de chemin de fer et sont dans une partie de la ville populeuse et habitée par des gens respectables, ce qui toujours leur assure de bons locataires et en fait de bonnes maisons à habiter ou comme placement d'argent

3° **La confortable maison de résidence en bois à deux étages**, No 66 rue Constance dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Erato et Thalie, retiré de la rue et ayant 6 chambres, gaz, auvent et citerne, ainsi qu'un vaste espace d'un côté et à l'arrière, permettant d'y faire de nouvelles améliorations ou jardin et gazon. Le terrain est désigné par le No 8 sur un plan de G. E. Dunbar en date du 10 février 1846, et mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de façade rue Constance, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de chars, d'écoles, de marchés, d'églises et du centre des affaires, ce fera une jolie demeure ou un bon placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le crédit, s'il y en a, à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir la perception des billets ; les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets ; et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de la vente seront requis au moment de celle-ci.

Les actes de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 Mars—12, 19, 26—2, 9, 16 avril.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,
—ET—
Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, il sera vendu à l'encan—

1. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julie et Camp dans l'ilet borné par les rues Magazine et Girod, ayant à peu près 15 chambres en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur 86 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnia, et désigné par le No 3, sur une copie d'un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexée à un acte de vente passé pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1888, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère ; 10 pour cent comptant seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Jas J. Woulfe, notaire
10 mars—10 12 19 26—avril 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX
—DANS LE—
Vieux Troisième District.

Propriétés donnant de bons loyers.

Coin des rues Dauphine et Champs Elysées—Belle maison de résidence de famille à deux étages pouvant être divisée en deux corps de logis, si on le désire.

No 463 rue Dauphine, entre Champs Elysées et Marigny—Elégant cottage à distance de la rue.

Nos 61 et 63 rue Marigny, entre Royale et Chartres—Grande maison double à deux étages.

No 118 rue Louisa, entre St-Claude et Remparts—Elégant cottage à distance du trottoir.

No — rue St Claude, entre Louisa et Clouet—Elégante propriété à deux corps de logis.

Coin des rues Louisa et St-Claude—Grand terrain vague

Rue Louisa, entre St-Claude et Remparts—Terrain vague.

Succession de Frank Borge.

No 36,676—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 avril 1892, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 février 1892, et signé le 26 février 1892, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Cottage rue St-Claude.

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre D sur un plan dressé par Sidney G. de Lisle, voyer, en date du 27 février 1892, situé dans le carré d'ilet borné par les rues St Claude, Remparts, Clouet et Louisa. Le dit terrain mesure, d'après ledit plan, 40 pieds 2 pouces de façade rue St-Claude sur un profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et du droit en titre duquel ledit terrain peut avoir une portion de terre 15 pieds de profondeur et 40 pieds 2 pouces de largeur immédiatement à l'arrière. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à deux corps de logis ayant trois chambres de chaque côté, auvent, lieux d'aisance citerne, etc.

Loué $14 par mois.

Cottage No 118 rue Louisa.

2° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, sur un plan de Sidney G. de Lisle, voyer, en date du 27 février 1892 dans le carré d'ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Remparts et Clouet, conformément à quel plan, le dit terrain mesure 54 pieds de façade rue Louisa sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un élégant cottage élevé du sol, à distance du trottoir, ayant galerie devant, salle à manger, 6 chambres à coucher et cuisine, auvent, citerne, lieux d'aisance dans la cour et portant le numéro municipal No 118 de la rue Louisa.

Loué $18 par mois.

Le terrain au coin des rues Louisa et St-Claude.

3° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, d'après un plan de Sidney G. de Lisle, en date du 27 février 1892 dans le carré d'ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Remparts et Clouet, d'après quel plan le dit terrain mesure 33 pieds de façade rue Louisa, sur une profondeur et façade de 110 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, formant le coin des rues Louisa et St-Claude.

Terrain rue Louisa, entre St-Claude et Remparts.

4° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan de Sidney G. de Lisle en date du 27 février 1892, dans le carré d'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, St-Claude et Remparts, d'après quel plan le dit terrain mesure 33 pieds de façade rue Louisa sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits et titres que le dit terrain peut avoir à une portion de 15 pieds de largeur et contigu à la dite côté de la rue Remparts.

Coin des rues Dauphine et Champs-Elysées.

5° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné, par les rues Champs-Elysées, Dauphine, Bourgogne et Marigny, désigné comme le terrain No un du dit terrain sur un plan de J. A. d'Hémécourt, le 4 novembre 1860. Le dit plan forme le coin des rues Dauphine et Champs-Elysées et mesure au pied américain 38 pieds de façade rue des Champs-Elysées, la même largeur à l'arrière, sur 92 pieds 6 pouces, 6 lignes de profondeur et de façade rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une élégante et agréable maison de résidence en bois à deux étages portant le numéro municipal 91 de la rue des Champs-Elysées, ayant au premier étage 2 corridors, 2 salons doubles, 2 salles à manger, 2 cuisines, et au second étage, 8 chambres à coucher, 2 chambres à bain, 2 corridors, galerie de façade et de côté, auvent, citerne double, etc. La propriété, si on le désire, peut être divisée en deux corps de logis.

Loué $45 par mois.

No 463 rue Dauphine.

6° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur de Armas, sous-voyer, en date du 4 octobre 1888, dans le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, d'après quel plan le dit terrain mesure au pied américain 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois revêtu en ardoises, ayant corridors, 3 chambres, cuve, hangars, etc. connu par le numéro municipal 463 rue Dauphine.

Les numéros 61 et 63 rue Marigny.

7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros deux et trois de l'ilet compris entre les rues Marigny, Chartres, Mandeville et Royale, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 3ème jour de mai 1844 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir.

Le lot No 2 mesure 25 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 155 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, au pied américain.

Et le dit lot No 3 mesure 26 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles au pied américain.

Les améliorations consistent en une grande résidence double à deux étages, couverte en ardoises, ayant sur chaque côté 10 chambres et corridors dans le fond, grande verandah sur le devant du premier étage, hangar, cuve, lieux d'aisances, etc., allée de voiture sur chaque côté, connu par les numéros municipaux 61 et 63 rue Marigny, loué à raison de $40 par mois.

Conditions.—Un tiers au plus comptant, et le reste du prix à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt l'an à partir de leur date, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété, avec toutes les autres clauses ordinaires de garantie, savoir : cinq pour cent pour honoraires d'avocat pour recouvrement judiciaire du montant des billets, transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, obligation des acquéreurs de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1892, en sus des prix respectifs d'adjudication, dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 pour cent du montant de l'adjudication pour lier l'acheteur.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 fév—27—5 12 19 26 mars—2 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur.

Un coin des mieux situés.

Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues **Dauphine et St-Philippe**, où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans.

SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.

No 34,998—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci-après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon formant l'angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade rue St-Philippe, sur 75 pieds de profondeur et de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les dernières 25 années une boulangerie.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

PAR JAS P. GUINAULT.

PHARMACIE.

Succession de J. W. Schumann.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, No 60 rue Bienville — SAMEDI, 9 avril 1892, il sera vendu, à 11 h. du matin au No 12 rue Roman entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mars 1892—

Le contenu de la pharmacie.

—Aussi—

Un lot de meubles, moulant, coffre-fort, etc., etc.

Conditions—Comptant.
23 mars—23 27—avril 3

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 ....CHARTRES.....73

L'Abeille de la N...
NOUVELLE-...
DIMANCHE, 27

Une mort v...

J'avais beaucoup ... Mirza, autrefois, au ... tous deux nous ... une crèmerie de la ... par une vieille Polo... avions surnommée la ... lawska, à cause de ... crème au chocolat qu'... dionnement dans la ... qup. A la rigueur, ... pour dix sous avec ... "ordinaire à trente ... "petit noir". Les de... au son de plus pour a...

Outre quelques ... destinaient à avoir ... ordinaires de la crème... vres compatriotes de ... tous avaient plus ... des armées ; il y avait ... sent et mélancolique ... che blanche, dont ... olives, les bottes ... sur lequel semblaient ... limaces offraient un ... que les autres Polona... une différence marqué... dictateur pendant trois...

Ce fut encore chez la ... lawska que je connus ... qui gagnait son pain à ... d'allemand et qui ... verti à la religion ... cheminée de la misère ... vivait avec une jeune ... ché Saint Germain, ... beau Bouddha de jad... hypnotisé sur son ... orteils dans ses mai... d'allemand marquait ... profonde vénération ... de terme, il était ... mettre au Mont de P... bait dans un sombre ... souvrait sa sérénité ... pu réparer son acte ... quait jamais, d'ailleu... sa reconnaissance en ... lement de dégager ...

Quant à Louis M... cernée, le teint pâle ... en brousse, les ... qui arrivent sur ... med" pour conquérir ... pensent plus et ... tacks, et qui, ... manuscrits, ont ... du haut de que... liens, le ... Dans ce temps-là ... ment mérovingien ... de maredingote. N... pour nous comp... me conduisit ... la rue des Quatre-V... deux mille ... corps

Bêtisement ... charmants vers ... tanière, ayant ... lilas, et les ... recueil que Louis M... temps après ... sus p'ace parm... des fins lettrés ... seul livre, du ... par exemple.

Car Mirza ... Jeune aiglon ... poser son aire ... et, pendant ... perdîmes de vue ... signature dans les ... revues où il ... brèves et ... fondé sa répu...

Cinq ans se ... rencontrai ... rédaction d'un ... borais.

Nous eûmes ... l'autre à nous ... miers : "Connais... c'est toi !", ... nous secoua... trant, dans un ... dents qui avaient ... moreeau de ... pas changé, il ... ses longs cheveux ... en arrière avec ... tête d'un cheval ... ment, il avait ... calmes d'un homme ... mines étaient ... fashionable

—On ne se quitte ... me dit-il en passant ... mien avec un bon ...

Et il m'entraîna au ... le soleil d'avril dorait ... des platanes

Ah ! l'heureuse jo... Nous épuisâmes les ... tu ?...."T'en souviens... le plat qui sentait ... affreux riz au lait ... colawska ! Et ... vieux dictateur ! ... mettait son bon D... trois mois ! ... mauvais pour ... à mes succès, je ... Mais ce que je ... adorait, et qu'il ... amour !

—Viens les voir ... son.

Je me laissai faire ... bas à l'Enclos des ... un pavillon dans ... y fus accueil, et ... tôt poussé la porte ... jeune chien vous ...

—A bas, Gavroche

Mais, au bruit ... Mirza avait paru ... petite fille dans ... belle blonde, un ... dans son peignoir ...

—Fais mettre ... c'est un vieux camarade

Et l'heureux père ... fille, me faisait ... installation, les ... claires faïences ... livres, avec sa ... verdure, et bien ... avait couvert de ... roses les épreuves ... sur la table.

—Dame ! tu sais ... mencement .... Il ... qu'on faisait de la ... ligne.

Et, tandis que ... arbre de Judée ... dans le jardin, ... aise, avait ... chaussé ses babouches ... son grand fauteuil, ... Hélène à deux ... "Hop-là ! hop-là !"

Je ne crois pas ... plus parfaite ...

On dîna gaîment, ... voilà tout ... se servait ... La belle Mme Mirza ... sourire lumineux, ... son enfant sur ... parlait peu, mais ... et doux servait ... eaux ride de ... moeur ; et au ... un bouquet qui ... que dans ses cheveux ... avec une grâce suprê...

FEUILL...

No 46.

CHAINE

GRAND ROMA...

PIERRE ...

TROISIÈME ...

I

NUIT ...

(Suit...

—Oh ! il dit elle en ... qui ne l'est devenue ...

—Grâce à votre ... ma chère Olympe !

Il l'enveloppait de ... l'examinait à la ... bien devine ses ... l'heure ; et comme ... blait toute rassurée, ... ainsi qu'un chat d'une ...

Puis, d'un ton léger ... pe versait le vin ...

—Dites-moi, ma ... vous rien à vous ...

Elle laissa presque ... sur la table et ... Toujours tranquille ... bouteille et continua

—Moi ? balbutia-t...

—Oui, vous ! ... amours et des dangers ... monsieur !....

—Mes amours ? ...

Elle se sentait ... vait son verre d'Asti ...

—Ah çà, dit-il en ...